

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11/04/2023

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15		0

L'an deux mille vingt et trois, le onze avril, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESES, Maire.

Date de la convocation :
03/04/2023

Présents : Fabienne SALESES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

Absent (es) :

Secrétaire de Séance : Anastasia KWIATKOWSKI.

VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2023 de la commune qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2023	RECETTES 2023
FONCTIONNEMENT	729 294.91	652 355.39
Report (002)		76 939.52
Total Fonctionnement	729 294.91	729 294.91
INVESTISSEMENT	1 193 632.21	1 116 296.59
Restes à réaliser	632 245.27	381 945.75
Report (001)		327 635.14
Total Investissement	1 825 877.48	1 825 877.48
TOTAL SECTIONS	2 555 172.39	2 555 172.39

La section de fonctionnement s'équilibre à **729 294.91 €**

La section d'investissement s'équilibre à **1 825 877.48 €**

Le budget de la commune s'équilibre à **2 555 172.39 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents. Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESES.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>